



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

2 textes

SOMMAIRE

ACTES PUBLIÉS À TITRE D'INFORMATION

1. Direction des talents et de l'innovation - Avis n° 6952 MFT/DTI du 3 juin 2025 relatif à la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission du concours externe et interne pour le recrutement de maîtres de formation professionnelle de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française
2. Direction des talents et de l'innovation - Avis n° 6953 MFT/DTI du 3 juin 2025 relatif à la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission de concours externe pour le recrutement de conseillers d'activités physiques et sportives de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

Texte 1/2, Page 1/2

ACTES PUBLIÉS À TITRE D'INFORMATION

Direction des talents et de l'innovation - Avis n° 6952 MFT/DTI du 3 juin 2025 relatif à la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission du concours externe et interne pour le recrutement de maîtres de formation professionnelle de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française

Sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admission du concours externe et interne de recrutement de maîtres de formation professionnelle de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 241 CM du 6 février 2009 fixant les modalités et les épreuves des concours de recrutement des maîtres de formation professionnelle de la fonction publique de la Polynésie française, les candidats figurant sur les listes annexées (dans l'ordre alphabétique).

Pour la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, et par délégation : la directrice des talents et de l'innovation,
Moerani LEHARTEL

Annexe - Liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission du concours externe et interne pour le recrutement de maîtres de formation professionnelle de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française

Annexe- Liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission du concours externe et interne pour le recrutement de maître de formation professionnelle de catégorie A

I) CONCOURS EXTERNE :

7 candidats

Dans la spécialité "**Enseignement et formation à la conduite automobile**"

1 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Madame	LOURDELLE épouse HAMARD	Aurelie

Dans la spécialité "**Marine marchande - Mécanique**"

2 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	HARS	Matahi
Monsieur	TEARAIMOANA	Puaihau

Dans la spécialité "**Marine marchande - Pont**"

3 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	DOLIQUE	Guy
Monsieur	GRAFFE	Jean-Claude
Monsieur	LAPIERRE	Denis

Dans la spécialité "**Supports informatiques**"

1 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	HAPAITAHAA	Mateata

II) CONCOURS INTERNE :

1 candidat

Dans la spécialité "**Marine marchande - Pont**"

1 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	PURENI	Thierry



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

Texte 2/2, Page 1/2

ACTES PUBLIÉS À TITRE D'INFORMATION

Direction des talents et de l'innovation - Avis n° 6953 MFT/DTI du 3 juin 2025 relatif à la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission de concours externe pour le recrutement de conseillers d'activités physiques et sportives de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française

Sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admission du concours externe de recrutement de conseillers des activités physiques et sportives de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 500 CM du 14 mai 1996 fixant les modalités et les programmes des épreuves des concours de recrutement des conseillers des activités physiques et sportives de la fonction publique du territoire de la Polynésie française, les candidats figurant sur les listes annexées (dans l'ordre alphabétique).

Pour la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, et par délégation : la directrice des talents et de l'innovation,
Moerani LEHARTEL

Annexe - liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission de concours externe pour le recrutement de conseillers d'activités physiques et sportives de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française

Annexe

I) CONCOURS EXTERNE :

8 candidats

Dans le "domaine général"

7 candidats

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	CASTEL	Baptiste
Monsieur	CHAN	Tekuhei
Monsieur	GATIEN	Fanauatea
Monsieur	GAUDEMER	Cyril
Monsieur	LABAYEN	Sébastien
Monsieur	LANG	Paul
Monsieur	TEMAURI	Kainuu

Dans la spécialité "plongée subaquatique"

1 candidat

Civilité	Nom usuel	Prénom usuel
Monsieur	TERIITEHAU	Bonvicini



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

- Journal authentifié

Le Journal officiel de la Polynésie française (JOPF) est publié sous forme d'un PDF officiellement authentifié. Le fichier PDF de l'édition complète est doté d'une empreinte SHA256, c'est-à-dire d'une chaîne de 64 caractères pouvant être utilisée pour s'assurer de l'authenticité de la version.

Pour connaître précisément l'empreinte numérique du document, puis la vérifier avec tout outil permettant de calculer un sha256, vous pouvez aller sur le site Lexpol et cliquer sur l'icône "i" située à côté du lien « Télécharger le fichier PDF authentifié ». Une fenêtre vous donnera l'empreinte numérique du document.

Enfin, vous pouvez retrouver les empreintes numériques des cinq derniers journaux officiels numériques JOPF ci-dessous :

- Empreinte numérique du JOPF n° 128 du 4 juin 2025 :
968ed66a5d6c1761f1db309271e0981175d7b9c71e4d624424c6641bf1c07d24
- Empreinte numérique du JOPF n° 127 du 3 juin 2025 :
9df7e8f8886a4a933f3e84691fc468376b97f8ee83a64c073476c546912097e3
- Empreinte numérique du JOPF n° 126 du 2 juin 2025 :
e65be555254536011b5e5ecfd4c6984d893889fb4f8b1d4923da886a12634fd9
- Empreinte numérique du JOPF n° 125 du 30 mai 2025 :
703f5bab8caf0bf81541389d28bef3b917262f4df8b5aa0ddcaab72de0226768
- Empreinte numérique du JOPF n° 124 du 30 mai 2025 :
d04a11d5b116ec819215187cb8d5f755f29fdc2272846ac1db8011de50fb656d

Le directeur de publication, Philippe MACHENAUD-JACQUIER